

PERMIS AM MOTO

AVEC APPRENTISSAGE DU PASSAGE DES VITESSES !

EX BSR

PERMIS DEUX-ROUES VÉHICULES LIMITÉS À 50CC

11H DE FORMATION

350€^{TTC}



Formation
théorique



Formation pratique
sur plateau



Formation pratique
en circulation



Découverte du véhicule
et sensibilisation



Démarches
administratives



Attestation de réussite
sans examen

PERMIS AM MOTO

AVEC APPRENTISSAGE DU PASSAGE DES VITESSES !

EX BSR

PERMIS DEUX-ROUES VÉHICULES LIMITÉS À 50CC

11H DE FORMATION

350€ TTC

14 ANS 

SE FORMER À
L'ÉCOLE DE
CONDUITE **SAPHIR**
C'EST CHOISIR
LA BONNE VOIE !



DOCUMENTS À FOURNIR

- *Plaquette e-photo agréée ANTS : comprend 1 numéro e-photo + 4 photos d'identité + 1 signature numérisée*
- *Photocopie recto/verso de la pièce d'identité*
- *Photocopie recto/verso de la pièce d'identité du représentant légal ET de l'hébergeant*
- *Attestation d'hébergement*
- *Justificatif de domicile : facture d'énergie, de téléphone ou d'internet de moins de 3 mois*
- *ASSR 1er niveau ou ASR*